

Sainte-Gemmes infos

Bulletin municipal n° 21 - janvier 2016

Sommaire

- Le mot du maire p 1
- Les infos communales p 2/3
- Les Ecuries de la Cour p 4
- Un peu d'histoire p 5
- Portrait p 6/7
- Infos environnementales p 7
- La vie associative p 8/9/10
- L'Etat civil p 11
- L'agenda p 12

La mairie

12 avenue des sports
53600 Sainte-Gemmes le Robert
Tél. : 02 43 90 61 79
Fax : 02 43 90 63 57

Courriel :

mairie.sainte-gemmes-le-robot@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.saintegemmesle-robot.fr>

Ouverte de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 17h00
du lundi au vendredi.

Fermée les mercredi matin et vendredi après-midi.



Le mot du Maire ...

En ce début d'année, au nom des membres du conseil municipal je vous souhaite à tous, et à vos familles **une bonne et heureuse année 2016** pleine d'espérance et de réussite dans vos projets.



Nous nous efforçons de vous faire part régulièrement des principaux événements de la vie communale par le site internet, mais conscient que ce mode d'information ne touche qu'une partie de la population, le bulletin municipal reste néanmoins le lien privilégié pour vous informer des principales décisions du conseil municipal, de la vie communale en général.

Les principaux projets prévus, en 2015 sont aujourd'hui terminés ou en cours de réalisation. La construction des logements locatifs (Mayenne Habitat) et d'un nouveau pavillon au Lotissement du Fourneau, permettront l'accueil de nouveaux habitants, confortant ainsi la vitalité de la commune.

Avec l'aménagement de ce nouvel espace habitat en centre bourg, **Rue de la Robicherie**, qui permettra la vente de quatre parcelles à de futurs acquéreurs au même titre que celles du lotissement du fourneau, nous sommes en concordance avec les orientations qui vont nous être imposées dans le futur document d'urbanisme unique au sein de la Communauté de Communes. Son application est prévue en 2019, il rendra notre Plan d'Occupation des Sols communal caduque. Nous devons alors réfléchir à plus de densité d'habitat dans nos centres bourg avant de créer des lotissements en périphérie.

En 2016, le projet retenu par le conseil municipal concerne la réhabilitation de la mairie. Plusieurs esquisses ont été proposées par le maître d'œuvre, tenant compte d'un réaménagement intérieur plus rationnel, des bureaux, de la salle du conseil et, d'une isolation thermique efficace des murs et des plafonds impliquant une modification de la façade et la rénovation de la toiture. Le projet sera arrêté dès ce début d'année.

La vie communale c'est aussi toutes les associations, les services, les entreprises qui s'investissent pour la vitalité de notre village, nous avons aussi la chance d'avoir des commerces mais nous devons les soutenir pour assurer leur pérennité.

Bonne et heureuse année 2016.

Bien cordialement

A. BOISBOUVIER

VŒUX 2016

Le maire et les conseillers municipaux vous invitent à la présentation des vœux qui se tiendra le **dimanche 10 janvier à 11h00 à la salle des fêtes**, suivi du pot de l'amitié.

LES INFOS COMMUNALES

• Lotissement de la Robicherie

Terrain de la Robicherie :

Des travaux de maçonnerie et d'étanchéité de soubassement ont été réalisés par l'entreprise MORDRET Johan, pour pouvoir faire la mise à niveau du terrain au nu du mur de l'école Abbé Angot. Une clôture sera posée par l'entreprise au cœur des jardins pour séparer les terrains communaux et l'école.



Viabilisation du terrain :

Suite à la vente des parcelles de terrains à Mayenne habitat, une étude géotechnique du sol a été réalisée par l'entreprise Géotechnique Pays de Loire

Des travaux sont en cours de réalisation. L'entreprise Chapron a été missionnée pour réaliser les terrassements et voiries. Les entreprises Santerne (eaux pluviales) et Chapron (siaeep eaux usées) interviendront ensuite.

Début d'année 2016 le réseau électricité sera installé par l'entreprise Santerne.

Un chemin d'accès piétonnier sera créé pour la salle des fêtes, pour permettre une liaison et un accès direct entre la place de l'église, le parking de la parcelle et la salle des fêtes.

Les parcelles communales et les maisons de Mayenne Habitat devraient être disponibles début avril.

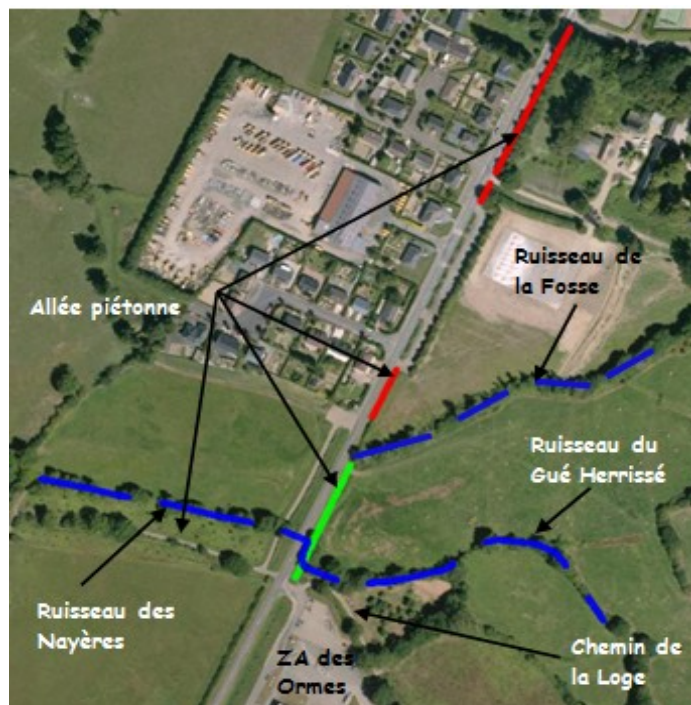


• Liaison piétonne

Les travaux de l'allée piétonne et cyclable qui relie la rue du stade à la liaison piétonne Ste Gemmes/Mézangers sont terminés depuis l'été.

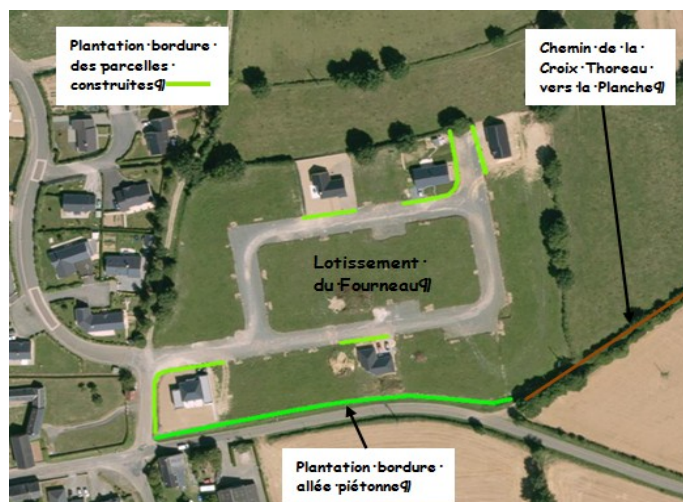
Le Conseil Départemental a acquis, dans le cadre de la sécurité routière, 3 parcelles dans le prolongement de l'allée piétonne et envisage la construction d'un busage à la jonction du ruisseau des Nayères et du ruisseau du Gué Hérissé. Ces travaux permettraient de créer une nouvelle piste en rejoignant le chemin de la Loge sans passer de part et d'autre de la RD 20.

Il est coutume de dire que le 25 novembre, à la Ste Catherine, tout bois prend racine, alors notre employé municipal Polo aidé de Mathieu, en contrat d'apprentissage, se sont lancés dans les plantations arbustives de l'aménagement le long de la liaison ensablée tout en respectant la convention prise par le Conseil Départemental et la commune, par exemple : limiter la hauteur des végétaux à 50 cm et leur largeur afin qu'ils n'empiètent pas sur la chaussée et ne gênent pas la circulation de la RD.



• Plantations lotissement du Fourneau

Un autre chantier de plantation attend nos deux employés municipaux, celui de l'accotement gauche de l'allée piétonne en liaison du bourg vers le chemin de la Planche et des accotements des parcelles construites. Ces plantations respecteront le cahier des charges (.....la limite sera constituée par une haie vive plantée en domaine privé. Cette clôture végétale, composée d'arbustes variés, mélangés, sera plantée sous bâche...).



LES INFOS COMMUNALES

• Travaux de réhabilitation de la mairie

Des travaux de rénovation des façades, de la toiture, d'amélioration thermique, et de réaménagement (redistribution) intérieur sont prévus.

Le maître d'œuvre retenu est M. Sourty de Mayenne dont les tarifs s'élèvent à 6.80% d'honoraires sur le montant des travaux.

Après plusieurs avant-projets, un plan définitif est en cours de validation.

Un appel d'offres à candidature sera lancé en 2016.

Le budget estimatif est de l'ordre de 180 000 € HT.

• Tarifs communaux 2016

Désignation	Tarif		
SALLE DES FÊTES			
	Scène	Demi-salle	Salle entière
Forfait nettoyage si salle rendue non propre	/	60 €	120 €
Forfait chauffage (période du 01/10 au 30/04)	16 €	31 €	52 €
Salle des fêtes	Salle n°1 avec cuisine : 135 € Salle n°2 avec cuisine : 135 € Salle n°1 et 2 avec cuisine : 260 € Salle n°3 (scène) sans cuisine : 75 € Vin d'honneur : 75 € Journée supplémentaire : 54 €		
Vaisselle	0,10 € par pièce		
TABLES ET CHAISES (location à emporter)			
Tables (3 mètres 10)	3,05 €		
Chaises	0,38 €		
Forfait pour chaises et tables	15,85 €		
PHOTOCOPIES			
Photocopies	0,30 €		
CIMETIERE			
Concession 30 ans	37,32 €		
Concession 50 ans	93,30 €		
Concession columbarium 30 ans	700 €		

• Le frelon asiatique

Cette année encore, cet insecte prédateur de pollinisateurs a beaucoup fait parler de lui. Jusqu'en novembre, les nids étaient toujours occupés et des fondatrices n'étaient pas encore sorties pour hiverner. De nombreux appels ont été réceptionnés à la FDGDON 53 et beaucoup de nids ont pu être recensés grâce à la surveillance effectuée par tous, collectivités et particuliers.

Dans certaines communes des plans d'action collectifs via des conventions collectivités / FDGDON 53 ont permis aux habitants de bénéficier d'une prise en charge partielle voire totale du coût de destruction. Alors que certains



prestataires ont facturé des déplacements pour des interventions non effectuées ou que d'autres effectuaient des destructions sans enlèvement de nids ; il faut veiller à rester vigilant aux pratiques effectuées et ne pas hésiter à questionner les entreprises sur leur mode opératoire.



frelon asiatique



frelon commun

Parfois, ce sont des bénévoles qui effectuent cette destruction. Souvent elle se passe bien, mais d'autres fois, des reconstructions sont constatées suite à une mauvaise destruction ou bien malheureusement, dans les cas les plus graves, les frelons se défendant ont piqué gravement les personnes. Et la responsabilité est portée par le commanditaire.



Le coût d'intervention peut être un point de blocage dans la destruction des nids, mais lorsque des nids présentaient un vrai danger (proximité écoles, crèches, ...), des vrais mécanismes de solidarité ont vu le jour (collectivités, voisinage, ...).



Et en attendant un piège réellement sélectif, la destruction du nid reste le meilleur moyen de lutte.

Lors du conseil municipal du 27 mai 2015 il a été proposé au conseil de signer une convention avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Mayenne (FDGDON53) relative à la lutte contre les frelons asiatiques. Cette convention a été approuvée à l'unanimité et le pourcentage de prise en charge par la commune a été fixé à 80%. Pour que cette prise en charge fonctionne, il est impératif de contacter en premier lieu la mairie.

La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toute information : FDGDON 53, 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE, 02 43 56 12 40, accueil@fdgdon53.fr.

L'ENTREPRISE : l'Écurie de la Cour

L'Ecurie est située à l'entrée du village, lorsque l'on arrive d'Evron, dans le corps de ferme du Château de la Cour. Gladys Horvat, 26 ans, originaire de l'Essonne, est la propriétaire des lieux.



En Mayenne depuis l'année 2009, Gladys suit une formation sur 2 ans au Lycée agricole de Laval (BTS Production Animation). Ensuite, elle travaille pendant 3 années dans un centre d'élevage équestre en Mayenne toujours, à St Léger. L'opportunité d'une annonce immobilière concernant la vente de la ferme de la Cour et un coup de cœur pour le lieu vont lui permettre de franchir le cap et devenir propriétaire de sa propre écurie d'élevage : un rêve qui se réalise !

Structure équestre dans un cadre exceptionnel, l'Écurie de la Cour propose des pensions au box ou au pré pour les chevaux de propriétaires. Les chevaux sont logés, nourris (alimentation adaptée à chaque cheval), surveillés et soignés par Gladys passionnée, pour qui bien-être et respect du cheval sont des maîtres-mots.

L'Écurie de la Cour offre également divers services complémentaires tels que le débouillage, la valorisation (c'est-à-dire le dressage dans le but de vendre les chevaux) et les sorties en compétition notamment pour le saut d'obstacles. L'Écurie dispose ainsi d'un élevage de chevaux de sport notamment les races « selle Français » et « KWPN » (Hollandais) pour lequel la recherche de production de chevaux gentils, faciles et performants sera une priorité. Gladys possède ses propres juments et effectue l'achat de semence de saillie au niveau international.

Des installations de qualité sont le critère de choix pour l'écurie afin que les chevaux puissent être entraînés dans les meilleures conditions : une carrière en sable LASTIK (40 x 60 m²) ; des paddocks spacieux individuels ou à plusieurs ;

11 boxes dans un grand bâtiment en pierre ; plus de 12 hectares de prés avec abris et de nombreux chemins de randonnée entretenus et sécurisés au départ de l'écurie et tout autour de la commune.



Autant vous dire que le rythme de la journée est très sportif ! : Dès 8h, Gladys distribue le « petit déjeuner » à base de granulés complets, sort les chevaux aux prés et nettoie les boxes. Puis, en fin de matinée et tout l'après midi, elle effectue le « travail monté » de débouillage ou dressage. En fin d'après midi, vers 18h30, il faut de nouveau nourrir l'ensemble des pensionnaires et prodiguer les soins nécessaires à chacun.

En moyenne âgés de 4 ans, les poulains sont ensuite vendus et prêts pour la compétition au saut d'obstacles. Et Gladys de nous avouer : «c'est parfois très difficile car c'est une activité où il faut mettre beaucoup d'amour et se préparer à la séparation ».

Pour tout compléments d'informations, visitez les sites web : <http://gladyshorvat.wix.com/ecurie-de-la-cour> ou <http://www.pension-chevaux.com> ou contactez Gladys au 06 78 60 84 04 // 02 43 58 63 07 et par courriel : gladys.horvat@yahoo.fr

UN PEU D'HISTOIRE... Le manoir de Pierre Fontaine

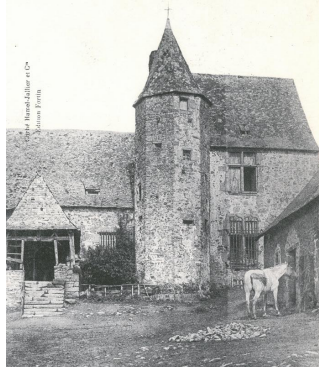
Sur le territoire de la commune de Sainte Gemmes le Robert se trouve encore beaucoup de bâti ancien. Ce bâti ancien n'ayant plus d'utilité ou n'étant pas adapté aux exploitations agricoles actuelles, tend à disparaître. Il est aussi quelques fois dénaturé par des restaurations ou « rénovations » intempestives.



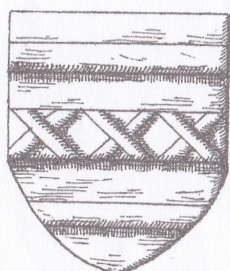
Parmi ce bâti il subsiste quelques manoirs bien conservés ou bien restaurés tel que le manoir de Pierre-Fontaine qui se niche à mi-pente

du Mont- Rochard et que nous découvrons en empruntant le chemin de randonnée à la sortie de Sainte Gemmes le Robert sur la route d'Izé. Après avoir longé une pièce d'eau partiellement entourée d'anciens murs qui semblent être les vestiges d'un château construit sur une motte seigneuriale aujourd'hui arasée, nous admirons à notre droite

SSte-Gemmes-le-Robert (Mayenne). — Château de Pierre-Fontaine.



une vue sur l'étang et sur la vallée du ruisseau de la Planche qui alimentait le moulin du même nom situé en contrebas. En avançant de quelques pas le manoir apparait à notre gauche. Il est composé de deux corps de logis alignés sur la même façade, cette façade est coupée par une tour octogonale en avancée qui abrite un escalier à vis avec noyau central et marches en chêne, le tout en bois massif. La porte d'entrée du manoir est précédée d'un perron abrité par un auvent à trois pentes de couverture supporté par des poteaux de chêne. Le corps de bâtiment ouest est construit sur une cave ayant pour accès une porte à jambages de granite et un linteau à coussinets, la construction de ce bâtiment est antérieure à celle de la partie est, plus haute et érigée par Jacques de Bouillé vers 1540 comme en atteste les armoiries représentées sur le linteau à double accolade de la croisée du rez-de-chaussée. La tour et la façade comportent de multiples bouches à feu et des grilles aux fenêtres qui assuraient la



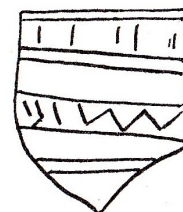
Granit. 0,18 x 0,20.

défense des occupants lors des troubles du seizième siècle. A l'avant de la façade une grande cour-terrasse est bordée de bâtiments.



A l'ouest la chapelle du XVIIème siècle qui renferme une voute en lambris de châtaignier, un autel reconstitué grâce à certains éléments d'origine

retrouvés lors de la démolition d'un hangar, des vitraux, on y voit aussi un bénitier, la statue de Saint Denis (dédicace de la chapelle) ainsi qu'une cloche gravée du blason de la famille de Bouillé. A l'est les dépendances restaurées avec certains éléments de charpente provenant des étables du côté ouest non conservées. Au sud de la terrasse, au bord du chemin, se dresse une croix de granite érigée par le propriétaire actuel en remplacement d'une croix disparue.



Bronze.
Grandeur réelle.

Depuis le 6 novembre 1264 ou Pierre-Fontaine appartient à Fouques de Sacé beaucoup de propriétaires se sont succédés, en voici quelques uns : Robert le Maire 1507, Jacques de Bouillé 1540, Bertrand de Bouillé 1585, Guy de Glé (mari de Jeanne de Bouillé) 1601, 1617, les Chartreux du Parc avant 1672 et jusqu'au 10 mars 1791, Pierre Turmeau qui acquit Pierre-Fontaine à la vente des biens nationaux et décède en 1796. Puis au XXème siècle, Emile Mézière 1933, Marguerite Moche sa veuve décédée en 1970, Mme et Mr Charpentier jusqu'à la vente à Mme et Mr Philippe Robert de Chièvres en 1991.

Le manoir et les terres environnantes étaient exploitées par des agriculteurs y résidant depuis l'époque ou il appartenait aux Chartreux du Parc. Voici quelques noms de ces occupants, 1841-1851 Joseph Blanchard, veuf, 1856 Jacques Lamberdiere et sa femme Marie Piednoir, 1861-1866 Basile Princé et sa femme Jeanne Poirier, 1872 Léon Roiné avec sa mère née Julie Vannier, 1876 -1911 Léon Roiné et sa femme Hyacinthe Peslier. Plus près de nous se sont succédés les familles Lefeuvre, Moulé et Plard.

Gervais Barré

Sources : Archives de la Mayenne

Abbé Angot 1907 - Maurice Passe 1912

Albert GRUDET

L'écrivain américain Ernest Hemingway a écrit un jour que *les choses vraiment atroces commençaient toujours dans l'innocence.*



Quand il naît le 17 décembre 1939 à Saint-Jean-sur-Erve, cela fait déjà trois mois que son père, maréchal-ferrant à Izé, est parti à la guerre. Fait prisonnier dans les Vosges le 21 juin 1940 puis emmené dans un stalag en Allemagne, Albert ne revoie son père qu'en mars 1945. Il grandit alors aux côtés de sa mère, coiffeuse à Izé.

Juin 1947. La famille s'installe à Sainte-Gemmes-le-Robert, dans cette maison qu'il occupe encore aujourd'hui. Déménagement qui se fait depuis Izé à l'aide d'une fourragère attelée à des chevaux. « **À peine arrivé dans ce bourg que je ne connaissais pas, j'étais déjà parti avec un copain** », se rappelle t-il. Il fréquente l'école de garçons, sur la route de Mézangers. « **Les filles, elles étaient en haut, route d'Izé** ». Albert a ce regard plein d'affection quand il évoque son instituteur, monsieur Richefeu. « **Avec lui, j'ai appris la reliure, le jardinage. Il faisait aussi de la menuiserie. La cave de l'école faisait office de salle de cinéma, on y entrait par une trappe en bois. Avec sa visionneuse, on regardait des films d'histoire, de sciences. On était assis parmi les tonneaux de cidre, à côté d'un gros tas de charbon. Parfois, dans le noir, un boulet de charbon tombait dans le cidre** », raconte t-il avec un sourire malicieux.

Innocence de l'enfant.

1953. Son père, forgeron et maréchal-ferrant, occupe l'atelier qui se trouve route d'Évron. C'est à ses côtés qu'il apprend le métier. Métier fascinant, car du feu, qu'il faut dompter, sort le métal incandescent, puis les pièces qui prennent forme peu à peu sur l'enclume. « **Si on assemble deux pièces à une température trop basse, la soudure ne tient pas. Et si cette température est trop élevée, tout fond et la pièce est à jeter** » dit-il. Devant nous, Albert prend une feuille et dessine la pièce qu'on lui a demandée de faire pour son C.A.P. Soixante ans plus tard, tout y est : dimensions, sections, forme, profil. Faire une telle pièce était un exercice particulièrement exigeant, réclamant de la rigueur et de la précision. Tout ce qu'il aime. « **J'aurais aimé faire une carrière militaire** », dit-il. « **Oui, j'aime le rangement, l'ordre.** » Au milieu des années 1950, avec la mécanisation et la motorisation, les campagnes connaissent de profonds bouleversements. Bien sûr, la forge fonctionne encore car il faut bien réparer les socs des charrues. Mais Albert pressent le changement : de 1956 à 1959, il part apprendre la mécanique, « **à la concession Mc Cormick, à Laval** ».

Innocence du jeune apprenti, appliqué à bien faire son métier.

Janvier 1960. Incorporé direct, Albert sait que c'est en Algérie qu'on va l'envoyer. « **Quand j'ai reçu la lettre, quand je suis parti, j'étais décontracté** », dit-il. « **Je savais ce qui se passait, là-bas. Des garçons de la commune avaient été tués. Paul Guesné en 55, Robert Chapron en 56, André Mézière en 58.** » Le bateau quitte Marseille le 9 janvier 1960, et Albert découvre alors celle qu'on appelle « Alger la Blanche ». Rapidement, il devient élève brigadier, puis chef de patrouille à Alger. Il passe ses permis qui lui permettent de conduire des engins blindés. « **On contrôlait les grandes artères de la ville. On fouillait les hommes. Uniquement les hommes. Mais il n'était pas question d'entrer dans la casbah. Beaucoup trop dangereux. Une fois, je me suis engouffré dans une ruelle, à la poursuite d'un type. Mais on m'a retenu. Heureusement** ».

Innocence du soldat, soucieux d'accomplir son devoir.

On l'envoie ensuite vers le sud, à Médéa, au 1^{er} Régiment de Spahis, puis à la frontière tunisienne, alors fermée par une ligne électrifiée. Pour quelqu'un qui n'a pas vécu ces événements, regarder l'Algérie de 1960 avec des yeux de 2015 peut paraître compliqué. Là-bas, les jeunes soldats français qui sont appelés pour combattre les « fellaghas » n'en veulent pas spécialement aux Algériens. « **Je revois ces soirées à manger des dattes, des figues, boire le thé à la menthe avec des *chibanis*, ces vieux papys algériens qui avaient combattu aux côtés de nos pères ou de nos grands pères, en 1914. Je revois ces enfants, qui venaient ramasser les poissons morts dans les *oueds*. Je revois ce vieil homme, arrêté et torturé sur dénonciation parce qu'on avait trouvé chez lui un vieux fusil. Le fusil était si rouillé que pas une balle ne pouvait en sortir. Lui aussi, avait peut-être combattu dans les tranchées. Parmi les gens qui nous combattaient, il y avait des bons, des intellectuels, des hommes aptes à commander, des courageux qui méritaient des médailles. Non, je n'ai aucune haine contre ces gens.** »

Innocence de l'homme, capable de comprendre ce qu'est un peuple n'aspirant qu'à devenir libre.

Nuit du 21 février 1961. Frontière algéro-tunisienne. Alors qu'il patrouille avec trois autres soldats, son véhicule est pris dans une embuscade et touché par une roquette. Deux des hommes qui l'accompagnent sont tués, l'autre est évanoui. Albert sort précipitamment du véhicule et trouve refuge derrière un buisson. « **On nous avait appris, dans ces cas-là, à dissimuler tous les objets brillants qu'on portait sur nous. J'ai recouvert ma montre. À ce moment, les fellaghas ont surgi de partout. J'étais toujours caché. C'est alors que l'un d'eux m'a frôlé. Il a entendu un bruit, s'est tourné de mon côté. J'ai alors pensé à mes parents. Et j'ai aussi pensé à ce couteau, que j'avais sur moi. Je n'avais pas l'intention de l'utiliser contre le fellagha. Non, j'ai pensé à autre chose...** » Cette chose atroce qui traverse l'esprit de n'importe quel humain quand il est soumis à la vue de la mort violente, et à la peur la plus absolue. Un blindé vient les secourir, Albert en réchappe. Par la suite, il obtient de son capitaine d'être affecté aux ateliers.

Albert Grudet a retrouvé Sainte-Gemmes-le-Robert en mars 1962. Il s'y est marié en septembre 1963 et lui et Madeleine y ont élevé par la suite leurs deux filles, Béatrice et Cécile. Albert a beaucoup donné de son temps à la commune. Artisan mécanicien de 1975 à 2000, il est aussi conseiller municipal de 1982 à 2000. « Des fois, j'étais occupé à la mairie et je voyais les tracteurs arriver à l'atelier, au moment des foins, des moissons. Pendant ce temps-là, le boulot ne se faisait qu'avec Jean-Paul, mon salarié » dit-il en riant. Il devient en 1997 président de l'Amicale des anciens combattants de Sainte-Gemmes-le-Robert. C'est à ce titre qu'il reste très impliqué à l'Union Départementale et dans l'organisation des commémorations qui se déroulent dans la commune, trois fois par an. Fin 2014, avec Madame Ménager, il organise dans la salle des fêtes une remarquable et minutieuse exposition sur la Première Guerre mondiale.

Aujourd'hui, il n'hésite pas à laisser envahir son atelier par des peintres ou des sculpteurs de la commune.

Au moment de nous quitter, il feuillette un minuscule carnet. Ses yeux plongent à nouveau dans le passé. À l'intérieur, sur chaque page, sont collés des petits papiers rectangulaires. Visiblement, il y en a des dizaines. Ce sont des mandats, des petites sommes d'argent que lui envoyaient en Algérie des gens de la commune, des amis, des parents plus ou moins lointains, des clients de ses parents. Les sommes sont en anciens francs. Il n'y a aucune nostalgie. Sur ces bouts de papier se trouve quelque chose qui, de nos jours, est parfois malmené par le repli sur soi : sur ces papiers, il y a l'esprit d'un village.

LES INFOS ENVIRONNEMENTALES

Un guichet unique regroupant 4 interlocuteurs de l'Habitat

La Communauté de communes des Coëvrons a élaboré un Plan Climat Energie Territorial 2015-2020. Elle a défini la politique qu'elle souhaite mettre en œuvre pour participer à la lutte contre les changements climatiques et réduire les consommations d'énergie.

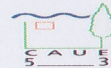
Dans ce cadre, la Communauté de communes des Coëvrons fait appel à des organismes conseil pour offrir une information gratuite et neutre auprès de ses habitants dans le domaine de l'habitat. Toutes les permanences ont lieu le mardi à l'Espace Coëvrons - 2Av. Raoul Vade pied à Châtres la Forêt afin d'offrir un guichet unique aux habitants.



Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

L'ADIL 53 a pour mission d'assurer un conseil neutre et gratuit sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement.

> 2^e mardi du mois de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous - Tél : 02 43 69 57 00 adil53@wanadoo.fr - www.adil53.org



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Mayenne

En cas de projet de construction, de rénovation ou d'aménagement d'un logement, un architecte/paysagiste propose ses conseils gratuitement.

> 1^{er} et 4^e mardi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous - Tél : 02 43 56 41 79 c.a.u.e.53@wanadoo.fr www.caue53.com



Espace Info Energie

Porté par l'association Synergies, l'Espace Info Energie répond à toutes les questions liées à l'efficacité énergétique des logements, à la protection de l'environnement et aborde les aides financières.

> Tous les mardis de 9h à 12h - sur rendez-vous - Tél : 02 43 49 10 02 coevrons.53@eiepd.fr www.info-energie-paysdelaloire.fr



Habitat et Développement 53

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat mise en place dans les Coëvrons, HD 53 accompagne les habitants dans leurs travaux de rénovation. Sous critères de revenus, des aides financières peuvent être versées.

> 2^e et 4^e mardi du mois de 10h à 12h sans rendez-vous - Tél : 02 43 91 19 91 s.renard@hd53.fr - www.hd53.com



PERMANENCES À L'ESPACE COËVRONS

2 avenue Raoul Vade pied - BP 130 - 53601 EVRON cedex
Tél : 02 43 66 32 00 - contact@coevrons.fr - www.coevrons.fr

LA VIE ASSOCIATIVE

RPI Ste Gemmes - Mézangers

Courant novembre, le bureau de l'Association des Parents d'Elèves (APE) à été renouvelé, sa composition est désormais :

- Président : Ludovic Gougeon - 09 81 11 66 77 ou 06 59 13 81 44
courriel : mesloulous1984@hotmail.fr
- vice président : Yannic Bozec - 02 43 01 35 21 ou 06 64 52 41 05
courriel : yannic-bozec@yahoo.fr
- trésorière : Maylis Grange - 02 43 37 70 72 ou 06 84 10 01 08
courriel : maylis.grange@aliceadsl.fr

• secrétaire : Estelle Raimbault, 02 43 66 57 24 ou 0612 55 07 04
courriel : r.emjkb@orange.fr

• secrétaire adjointe : Edwige Beaupuy,
02 43 69 31 06 ou 06 01 07 64 42
courriel : frederic.jupin@sfr.fr

☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

Les dates à retenir :

- ✓ 30.01.16 : repas dansant « osso bucco » ;
- ✓ 26.06.16 : barbecue ;
- ✓ décembre 2016 : marché de Noël.

Les associations de l'école Abbé Angot

Deux associations sont liées à l'école de l'Abbé Angot : l'**APEL** est l'Association des Parents des Écoles Libres, l'**OGEC** est l'Organisme de Gestion des Écoles Catholiques.

L'**APEL** assure et encourage l'animation au sein de l'établissement. Ceci se traduit par des actions concrètes telles que l'acquisition de matériels éducatifs ou ludiques, une contribution au financement de classes "découverte".

Elle accueille les parents, plus particulièrement les nouveaux, lors de la rentrée comme tout au long de l'année. Concrètement, elle organise les **portes ouvertes** (23 janvier 2016 de 10 h à 13h), la traditionnelle "**Entrecôtes-frites**" (6 février 2016) et un **loto**, à la salle des fêtes de Sainte-Gemmes-le-Robert (12 juin 2016).

L'**APEL** est composée de bénévoles :

- La présidente (Mme Cécile Argentin) représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Elle ouvre, au nom de l'association, des comptes courants bancaires ou postaux.
- La vice-présidente (Mme Laurence Pommier) doit pouvoir remplacer la présidente en cas d'empêchement.
- La secrétaire (Mme Julie Loiseau) est chargée de la correspondance et des archives ; elle rédige les convocations et les procès-verbaux des délibérations et en assure la transcription sur les registres.
- La trésorière (Mme Virginie Filoche) est chargée de la gestion de l'association, perçoit les recettes et effectue les paiements, sous le contrôle de la présidente.

Et de 6 membres, parents d'élèves, dont la présidente OGEC.

Les ressources de l'**APEL** sont les cotisations de ses membres, les subventions qui pourraient lui être

accordées et toute ressource non interdite par la loi, notamment les dons manuels, loteries, tombolas, fêtes, kermesses...

L'**OGEC** est l'organisme de gestion économique, financière et sociale de l'école. Il contribue à assurer la mise en œuvre matérielle du projet éducatif. Il est l'employeur des personnels de droit privé. L'**OGEC** peut passer convention avec l'État, les collectivités territoriales ainsi qu'avec tout organisme concourant même partiellement à son objet. L'**OGEC** peut acquérir tous les biens nécessaires à la réalisation de son objet ou en avoir la jouissance.

L'**OGEC** est composé de bénévoles :

- La présidente (Mme Anita Mazurier) représente l'association dans tous les actes de la vie civile assistée des membres du bureau. Elle ouvre, au nom de l'association, des comptes courants bancaires ou postaux. En liaison avec la trésorière, elle contrôle l'exécution du budget.
- La secrétaire (Mme Sabrina Louazé) rédige les convocations aux réunions, tient le registre des délibérations et des modifications qu'elle signe avec la présidente.
- La trésorière (Mme Jeanne-Marie Belhaire) suit régulièrement la tenue de la comptabilité générale, des archives comptables, l'encaissement des créances, le paiement des factures. De plus, elle s'assure de l'établissement du bilan et du compte d'exploitation.

Les ressources de l'**OGEC** se composent des contributions et participations des familles, des participations et subventions versées par l'État et les collectivités territoriales, des intérêts et revenus du patrimoine de l'association, ainsi que du produit de sa gestion propre et plus généralement de toutes ressources non interdites par la loi et les règlements en vigueur.

Le Club RUBRI III

Plusieurs manifestations sont prévues pour l'année 2016 :

- 30 janvier 2016 : repas du Club ;
- 11 février 2016 : assemblée générale ;
- 06 mars 2016 : voyage à Laval, repas le midi et soirée Bretonne à partir de 16 heures. Cette journée est ouverte à tous, vous pouvez contacter Mme Vade-pied ou Mme Mézière ;
- 12 mars 2016 : concours de belote.

☎ Mme Bernadette VADEPIED : 02.43.98.48.77 ou
Mme Michèle MÉZIÈRE : 02.43.90.60.64



Bibliothèque

Ouverture mercredi et samedi de 10 h à 12 h.
Été : fermeture entre le 13/07 et le 19/08 inclus.

Les Ecoles

Ecole Publique du Rochard
Ste Gemmes, directrice :
Pauline BOIVIN
02.43.90.60.78
(ce.0530404b@ac-nantes.fr)
- Mézangers, directrice :
Yasmine BAYER
02.43.90.65.72
(ce.0530331x@ac-nantes.fr)

Ecole Privée Abbé Angot :
Directeur : Marc FLAMENT
02.43.90.61.81
(stegemmeslerobert.ecole.abb
eangot@ddec53.fr)

Cantine municipale

Pour toutes précisions ou renseignements contacter
Mme BAGUELIN
(02.43.90.61.95) ou le
secrétariat de mairie
(02.43.90.61.79)

Tarifs :
- maternelles : 2.70 €
- primaires : 3.59 €

Garderie municipale

(02.43.69.13.94)

Tarifs facturés à la demi-heure au prix de 0.39 € ce qui porte la facture pour 1h30 de garderie à 1.17 €. (A noter que toute demi-heure commencée sera facturée).

MATIN	7h15 à 8h20	0.39 €
SOIR	16h45 à 17h00 17h00 à 18h30	gratuit 0.39 €
vendredi	16h00 à 17h00	0.39 €
Le Forfait par enfant non repris à l'heure de la fermeture est porté à		5.80 €

Pour les fréquentations dites « exceptionnelles » (n'atteignant pas 5.00 € sur l'année scolaire). Un droit minimum de 5.00 € sera demandé à la famille en fin d'année scolaire.

Assistants maternelles.

Mme Nathalie BLANCHE
(02.43.90.61.31)

Mme Eveline GUILLOIS
(02.43.98.21.53)

Mme Arlette KLISSING
(09.54.48.21.89)

Mme Patricia LAUTRU
(02.43.90.60.51)

Mme Patricia MONTIÈRE
(02.43.90.61.70)

Mme Nicole PÉRICHE
(02.43.98.81.69)

(plus d'infos sur le site :
<http://assistantsmaternelles53.fr>)

LA VIE ASSOCIATIVE

La « Fête à Robert »



Ce matin du dimanche 5 juillet, c'est par un orage et des trombes d'eau que la « Fête à Robert » a commencé. Cela n'a pas empêché une vingtaine de

courageux de suivre Gervais Barré pour une visite historique et souvent méconnue du bourg. Combien de personnes savaient en effet qu'un Champ de Mars existait à Sainte-Gemmes-le-Robert dès 1791 ?



Le pique-nique aurait pu être un peu frisquet si les *Taupins d'abord* n'avaient joué quelques morceaux. Par chance, le soleil s'est

montré de plus en plus généreux et le public bien présent pour profiter des différentes animations. Les conteurs Jean-Yves, Claude et Olivier ont arrangé à leur façon les origines de Sainte-Gemmes.

Tout d'abord en musique avec Elisa Rek, une jeune chanteuse de quinze ans qui a repris des classiques de la variété française.



Dans l'église quasiment pleine, le public a été conquis par les quatre chanteurs de polyphonie c o r s e . À travers leurs voix

puissantes, le public a pu imaginer la solitude des bergers corses, la mélancolie et les regrets de ceux qui devaient quitter leur île, les peines d'amour.

La cour de l'école publique du Rochard a été investie par les guitares Folk & Soul du duo *Angry Beards* et les sonorités jazzy, jazz manouche de La Croqueuse.



Pendant que les conteurs locaux racontaient leurs vraies fausses légendes, Hyppolite le crieur a pu lire devant la foule amusée les messages déposés dans les urnes

au fil de la journée. Untel s'est plaint de sa mère, un autre a déclaré sa flamme, celui-là a écrit un poème...

Les peintures d'Olivier Robert, de Daniel Angot ainsi que les sculptures de Fernand Coupé ont rempli l'atelier d'Albert Grudet. Quant à Jérôme Tocquer, il a installé ses réalisations sur le terrain de pétanque.

La « Fête à Robert » étant une fête familiale, les enfants n'ont pas été oubliés : jeux en bois dans la cour de l'école Abbé Angot, spectacle *Le rideau attelé* dans la salle multifonctions, dégustation de crêpes préparées par les bénévoles. Les plus grands ont pu participer au rallye qui, par des énigmes à résoudre, les a promenés à travers les ruelles et les recoins du bourg.

En fin de journée, les spectateurs ont assisté à une vente aux enchères de tableaux d'artistes locaux, ainsi qu'au résultat du jeu « Qui c'est ce Robert » et au tirage au sort de la tombola dont le premier prix était un voyage en montgolfière.



Des spectacles de qualité, un soleil radieux, un public nombreux et enthousiaste qui en redemande. Une bien belle fête, donc, qui devrait se poursuivre en 2016 avec un « Petit Robert » et en 2017 avec un « Grand Robert ». Avis aux personnes intéressées...

Avis à la population !!!

Vous avez aimé la « Fête à Robert » ? Vous souhaitez rencontrer les organisateurs, partager un moment convivial, boire un verre, donner vos impressions ou vos idées ? Alors, vous êtes invités à partager la galette de Robert le dimanche 31 janvier 2016 au restaurant « le P'tit Normand », de 14h30 à 16h30.

LA VIE ASSOCIATIVE

La bibliothèque au second semestre 2015 :

- L'équipe

Composition BAFFOU Marie ; BOISBOUVIER Marie-Jo ; CHAPRON Véronique ; GAISON Sylvie ; GERBAULT Mireille ; LUNEAU Antoine ; MADIOT Gérard ; MENAGER André ; PLARD Sylvie ; SABLE Michelle.

- La causerie 2015

Le 6 novembre 2015, André MENAGER, bénévole de la bibliothèque, a animé la causerie annuelle sur le thème « Histoire de la folie ». André a captivé l'assistance d'une cinquantaine de personnes, en parcourant le temps, allant d'Hippocrate à aujourd'hui. A l'appui d'une riche exposition qu'il a conçue, André a présenté les différentes thérapies anciennes et contemporaines, le tout ponctué d'anecdotes, parfois humoristiques.

Bravo et merci André.

En 2016 :

- Animation :

Nous commencerons l'année avec une thématique sur le WESTERN du 15 janvier au 15 juin 2016 :

Le western, littéralement « film de l'ouest », trouve ses origines au plus profond de l'histoire des États-Unis. Il retrace un épisode symbolique de la naissance de la nation. La rude conquête de l'Ouest, la sanglante guerre de Sécession et les guerres indiennes qui se sont déroulées au XIXe siècle témoignent de la douleur qui fut nécessaire à la construction du pays. Longtemps considéré comme un art mineur, le Western a, au fil des années, prouvé qu'il était un des genres majeurs de la production hollywoodienne..

Environ 80 DVD proposés au prêt.

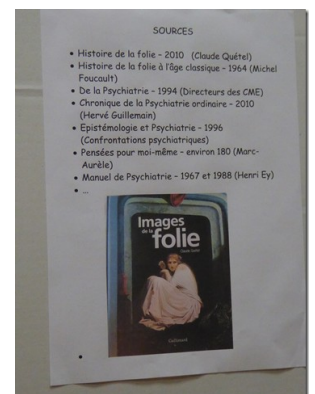
- Exposition guerre 1914-1918

Des fascicules de l'exposition sur la guerre 1914-1918 sont à la disposition du public et consultables sur place.

- Fonctionnement :

La bibliothèque devient payante sur délibération de la 3C qui a décidé de mutualiser tout le réseau points lectures. Chaque foyer devra s'acquitter de 12 €/an par famille et la carte permettra un accès dans toutes les médiathèques et bibliothèques de la communauté de communes, et l'emprunt de livres dans chacun des points lectures.

Photos de la soirée causerie



Association Gym Sainte Gemmoise :

C'est dans la bonne humeur que l'association " Gym Sainte Gemmoise" a redémarré ses cours de gym début septembre, avec l'animatrice Anne-Marie ROCTON, avec une vingtaine de personnes. Assouplissement, abdos, cardio, renforcement musculaire, relaxation, rythment les cours du mercredi soir de 20 h à 21 h, à la salle multifonction.

N'hésitez à vous renseigner si vous êtes intéressé en envoyant un mail à l'adresse suivante : gymsaintgemmoise@yahoo.com.



L'ÉTAT CIVIL

NOS JOIES :

✓ **NAISSANCES :**

6 avril : Maxence VALLÉE
1^{er} juillet : Elina LECAILLON
8 novembre : Ambroise RENARD MÉZIÈRE

✓ **MARIAGES :**

13 juin : Yoann RENARD et Amélie RENARD
13 juin : Jean-Philippe FAUVEAU et Fabienne MONCEAU
3 juillet : Arnoud VERHOEF et Caroline MÉZIÈRE
11 juillet : Pascal DAUGEARD et Valérie BOURILLON
25 juillet : Thierry GARÇON et Anasthallie PAYEN
1^{er} août : Clément CLAUDOT et Amélie BÉGHIN
29 août : Jonathan LECAILLON et Jennifer GUIMIER
26 décembre : Sylvain DUBOIS et Camille VANDAMME

NOS PEINES :

6 février : Louise PILLIER Veuve HERVIEU
5 juin : Marie BLANCHARD Veuve PAILLARD
1^{er} août : Bernadette DUTERTRE Veuve COUTARD
19 octobre : Denise BELLAYER Veuve LEBLANC
29 novembre : Marie-Claude SAUVAGE

VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Vous souhaitez vous exprimer sur un sujet en particulier, faire connaître un lieu ou une personne, mettre en valeur du patrimoine local, présenter une activité culturelle, artistique, sportive ou autre ... en relation avec la commune bien entendu N'hésitez pas à nous contacter sur papier libre, par courriel à l'adresse suivante : mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr ou en nous retournant le coupon au verso de cette page et nous ferons paraître votre article dans cette rubrique!

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A VOS AGENDAS ... LES RENDEZ-VOUS A NOTER !

Calendrier des manifestations année 2016

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
03.01.16	STE GEMMES SPORTS	Loto
11.01.16	COMMUNE DE SAINTE GEMMES LE ROBERT	Vœux de la municipalité
30.01.16	ÉCOLE PUBLIQUE DU ROCHARD	Soirée
31.01.16	CLUB RUBRI III	Repas
31.01.16	COLLECTIF D'ASSOCIATIONS DE LA FÊTE À ROBERT	Galette des Rois de 14h30 à 16h30, au restaurant le P'tit Normand
06.02.16	ÉCOLE ABBÉ ANGOT	Repas dansant « Entrecôte Frites »
07.02.16	AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD ET AUTRES CONFLITS	Assemblée Générale
27.02.16	SAINTE GEMMES SPORTS	Repas dansant « Couscous »
05.03.16	PO'AIM	Bal Folk
12.03.16	CLUB RUBRI III	Concours de Belote
08.05.16	SAINTE GEMMES SPORTS	Tournoi de Foot
08.05.16	COMMÉMORATION	Commémoration du 8 mai
12.06.16	ÉCOLE ABBE ANGOT	Loto
24.06.16	ÉCOLE ABBE ANGOT	Distribution des Prix
26.06.16	ÉCOLE PUBLIQUE DU ROCHARD	Barbecue
03.07.16	COLLECTIF D'ASSOCIATIONS DE LA FÊTE À ROBERT	La surprise du Petit Robert
14.07.15	COMITÉ DES FÊTES	Randonnée Pédestre
27 au 29.08.16	COMITÉ DES FÊTES	Assemblée communale
09.10.16	CCAS	Repas
13.11.16	COMMÉMORATION	Commémoration du 11 novembre
03.12.16	COMITÉ DES FÊTES	Repas dansant « Choucroute »
04.12.16	HOMMAGE AUX MORTS EN AFRIQUE FRANÇAISE DU NORD	Commémoration
16.12.16	ÉCOLE ABBE ANGOT	Arbre de Noël
12.16	ÉCOLE PUBLIQUE DU ROCHARD	Marché de Noël

COUPON : VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Nom - prénom

Adresse.....

Tel. : Courriel :

.....

